

Communiqué de presse

Trophées des Travaux Publics 2024 : NGE remporte le prix de la catégorie 'Eau et biodiversité' et la mention spéciale du concours.

Paris, le 25 avril 2024 – Le Groupe NGE a été récompensé lors des Trophées de Travaux Publics 2024, qui s'est déroulé aujourd'hui au salon INTERMAT à Paris. Dans la catégorie 'Eau et biodiversité', NGE a été récompensé pour ses protections d'arbres 100% recyclées et recyclables et le projet BioCiTer a reçu la mention spéciale du concours pour son objectif de réduire des émissions de gaz à effet de serre sur les chantiers. Ces récompenses soulignent l'engagement de NGE envers la transition écologique, représentant plus de la moitié des projets d'innovation menés par le Groupe.

La cérémonie de remise des Trophées des Travaux Publics édition 2024, organisée par la FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publiques), en partenariat avec le magazine Le Moniteur, s'est déroulé sur INTERMAT, le salon des solutions et technologies durables pour la construction qui a eu lieu aujourd'hui à Paris-Nord Villepinte. Cette cérémonie a mis à l'honneur les entreprises de Travaux Publics ayant développé des innovations et relevé des défis écologiques améliorant ainsi les performances environnementales des métiers et projets de TP. NGE s'est distingué en étant lauréat de deux prix.

Catégorie Eau et Biodiversité : des protections d'arbres NGE 100% recyclées et recyclables.

Le projet des protections d'arbres innovantes NGE 100% recyclées et recyclables, représenté par son co-inventeur Martin LEJAY, chargé de projets environnement chez NGE, a reçu le trophée de la catégorie *Eau et biodiversité*.

Largement adoptées sur les chantiers d'aménagements urbains, avec déjà près de 700 protections déployées, comme celles de la place des quinconces à Bordeaux réalisée par NGE, les protections d'arbres NGE remplacent les gaines PVC habituellement utilisées. Cette solution ajustable, rapide à mettre en place et réutilisable, permet de protéger les arbres contre les chocs ou les projections et d'éviter leur pourrissement grâce à des perforations permettant l'aération.

Mention spéciale du concours : le biomimétisme au service de la réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Le projet BioCiTer, mené par Nicolas BISCAY, ingénieur R&D NGE, a obtenu la mention spéciale du concours. Grâce à une approche de biomimétisme, NGE s'est inspiré de la salive produite par les termites, qui permet de construire des structures à partir de sol renforcé grâce à des fibres végétales, des biopolymères et des micro-organismes pour proposer une alternative au traitement de sol à la chaux vive. Cette solution, plus respectueuse de l'environnement, permet de réduire de 70% les émissions de CO2.



Les projets d'infrastructures sont essentiels à l'heure de la transition écologique, il est crucial de les adapter, de les transformer, d'en construire de nouvelles pour un monde plus résilient. NGE, dans une démarche globale environnementale, s'engage à réduire de 4% par an ses émissions de gaz à effet de serre et consacre au moins la moitié de ses investissements dans l'innovation à l'environnement.

A propos de NGE - www.nge.fr

4e groupe français de BTP, NGE – Nouvelles Générations d'Entrepreneurs – développe depuis plus de 20 ans une offre Multimétiers dans les domaines des mobilités, des énergies, des télécoms et des espaces paysagers et urbains. Avec ses expertises en financement, conception, construction et maintenance, le Groupe est devenu un acteur de référence pour la réalisation d'infrastructures et d'ouvrages adaptés aux enjeux économiques et écologiques des territoires. Sa dynamique entrepreneuriale est portée par un actionnariat salarié solide (les fondateurs, l'encadrement et les collaborateurs détiennent 72% du capital du Groupe) conforté par le fonds d'investissement français Montefiore (28% du capital).

Contact presse: Eloi Fouquoire Mail: <u>eloi.fouquoire@gmail.com</u>

Tel: 06 76 77 11 56